

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 3 juin 2022

*Service de l'Economie Agricole  
22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX*

*04.63.27.66.00*

**Dossier n° : AE 22.0202  
Demandeur : GAEC DE LA VACHE ROUGE  
Date d'enregistrement de la demande : 22/04/2022  
Date limite de candidature : 21/07/2022**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 21/08/22.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

***Les biens ne sont pas libres à la location***

<b>Commune de localisation</b>	<b>Surface demandée (ha)</b>	<b>Propriétaire des biens</b>	<b>Parcelles cadastrales</b>
VEZAC	1,77	Succession ARTEIL	Section A 297, Section AN 1,11a,12,
VEZAC	4,40	BONNEFONS Marguerite	Section A 299, Section AN 13, Section AO 14jk,
YOLET	10,14	LACOSTE François et Thérèse	Section ZD 52,114, Section ZI 18,20j,20k,25,
VEZAC	4,92	BASSET Guillaume	Section A 312,313, Section AO 417
POLMINHAC	2,06	LACOSTE Andrée	Section F 1112,1115,
YOLET	4,66	LACOSTE Andrée	Section ZH 35abc,72ab, Section ZI 39ab,41,
ARPAJON-SUR-CERE	1,03	LACOSTE André et Andrée	Section C 1288,1289,1290,
LANDEYRAT	0,93	LACOSTE André et Andrée	Section A 409,414,415,
MARCENAT	13,35	LACOSTE André et Andrée	Section F 175,192jk,

POLMINHAC	3,81	LACOSTE André et Andrée	Section F 886,1113,1114,1116
YOLET	4,92	LACOSTE André et Andrée	Section ZI 25,40,42, Section ZH 64ab,
VEZAC	1,79	LACOSTE André et Andrée	Section AN 306,310,
VEZAC	5,36	LACOSTE André et Andrée	Section A 300,309,311, Section AO 15

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**